INFOMERCIER

03 Mot de la mairesse

04 Spécial déneigement

11 Loisirs

14 À la bibliothèque

Hiver 2022-2023 – Volume 95

Une tempête d'activités !

ville.mercier.qc.ca

VilledeMercier

VilledeMercier

Ville de Mercier

La Ville de Mercier est sur Instagram !

Suivez-nous dès maintenant pour ne rien manquer !

VilledeMercier

FAITES RAYONNER LA VILLE !

Insérez le mot clic #villedemercier et mentionnez @villedemercier lors du partage de vos photos.

COMITÉS CONSULTATIFS

Résultat d'une collaboration entre le comité de consultation citoyenne et le comité consultatif en environnement, le projet des jardins communautaires est bien parti.

La participation des familles de Mercier fut grandement appréciée. C'est une vingtaine de familles de la ville qui se sont vues attitrées un lot. Elles ont travaillé ensemble et mis la main à la terre afin de préparer le sol tout au long de l'été. Nous serons prêts à cultiver dès le printemps 2023.

Le comité de consultation citoyenne a vu le jour en mars dernier et déjà, l'implication des citoyens et des membres est sans aucun doute la raison de son succès.

D'ailleurs, le projet de conseils étudiants va bon train. Les étudiants des 3 écoles participantes (Bons-Vents, Saint-Joseph et Bonnier) ont tous été rencontrés par madame Michaud et monsieur Bolduc. La réaction est très positive et déjà, les élections ont eu lieu dans les divers établissements. Les conseils élus ont maintenant un budget de 1000 $ pour développer un projet qui servira à tous les étudiants de leur école. Ils auront aussi la chance de venir siéger à l'hôtel de ville pour une séance devant parents, amis et professeurs afin de présenter leur projet. Le tout sera diffusé sur la page Facebook de la Ville.

Le comité de consultation citoyenne recrute !

Ce comité est composé d'élus, de fonctionnaires de la Ville et de citoyens.

Vous devez être disponible pour une réunion mensuelle et vous participerez à l'élaboration de projets pour les citoyens, d'où l'importance de votre implication. Votre rôle sera de faire des suggestions d'idées et d'aider à développer les projets retenus.

Posez votre candidature : dg.mairie@ville.mercier.qc.ca
Au plus tard le 20 décembre 2022.

Tony Bolduc et Bernard Mallet
Présidents

Mot de la mairesse

Un vent de changement souffle présentement à l'hôtel de ville ! Près de 9 ans après son embauche, le directeur général, René Chalifoux, quittera ses fonctions le 8 décembre prochain.

Ce fut un privilège de côtoyer cet homme aux valeurs inébranlables. Par son professionnalisme et son honnêteté, il a su faire ressortir le meilleur de son équipe, et ce, pour le bien-être du développement de la ville et l'amélioration des services offerts à la population. D'ailleurs, le service aux citoyens a toujours été au cœur de ses préoccupations. Je suis extrêmement touchée par son dévouement des 9 dernières années, alors qu'au départ, il devait passer une seule année avec nous ! Je souhaite à M. Chalifoux beaucoup de succès dans ses futurs projets. En mon nom personnel, au nom du conseil et au nom des citoyens, je le remercie chaleureusement pour son implication.

Dans la foulée de l'annonce de son départ, les élus ont entériné la nomination de madame Tania Tremblay à la tête de la direction générale, lors d'une séance extraordinaire.

À l'interne, plusieurs candidats avaient le potentiel pour accomplir la tâche. La qualité de la structure organisationnelle offrait un éventail de possibilités à travers des employés dédiés et compétents.

Embauchée à titre de directrice des finances et trésorière, nous avons su déceler en Mme Tremblay une grande expertise, profitable pour poursuivre la mission de la Ville. Ses expériences professionnelles, jumelées à son dynamisme et son engagement au sein de l'administration en font la personne toute désignée pour assurer une transition harmonieuse et poursuivre les projets de développement déjà amorcés.

Madame Tremblay débutera officiellement son mandat le 9 décembre prochain et nous lui souhaitons bon succès dans les défis qui l'attendent.

Exercice budgétaire 2023

Pour le conseil de ville et pour l'administration municipale, la fin d'année rime avec l'exercice de préparation budgétaire.

Comme chaque année, nous avons travaillé d'arrache-pied pour terminer l'année à l'intérieur du cadre budgétaire et pour préparer un budget 2023 réaliste et raisonnable compte tenu des enjeux actuels. J'évoquais dernièrement les éléments qui influenceront notre planification financière et qui auront un impact sur les contribuables. Comme la plupart des organisations, nous devrons composer avec l'explosion des coûts, la pénurie de main-d'œuvre et l'augmentation des frais de service pour poursuivre nos activités. D'ailleurs, certaines augmentations imposées par des organisations externes, sont hors de notre contrôle. Dans ce contexte, des ajustements au compte de taxes sont donc à prévoir.

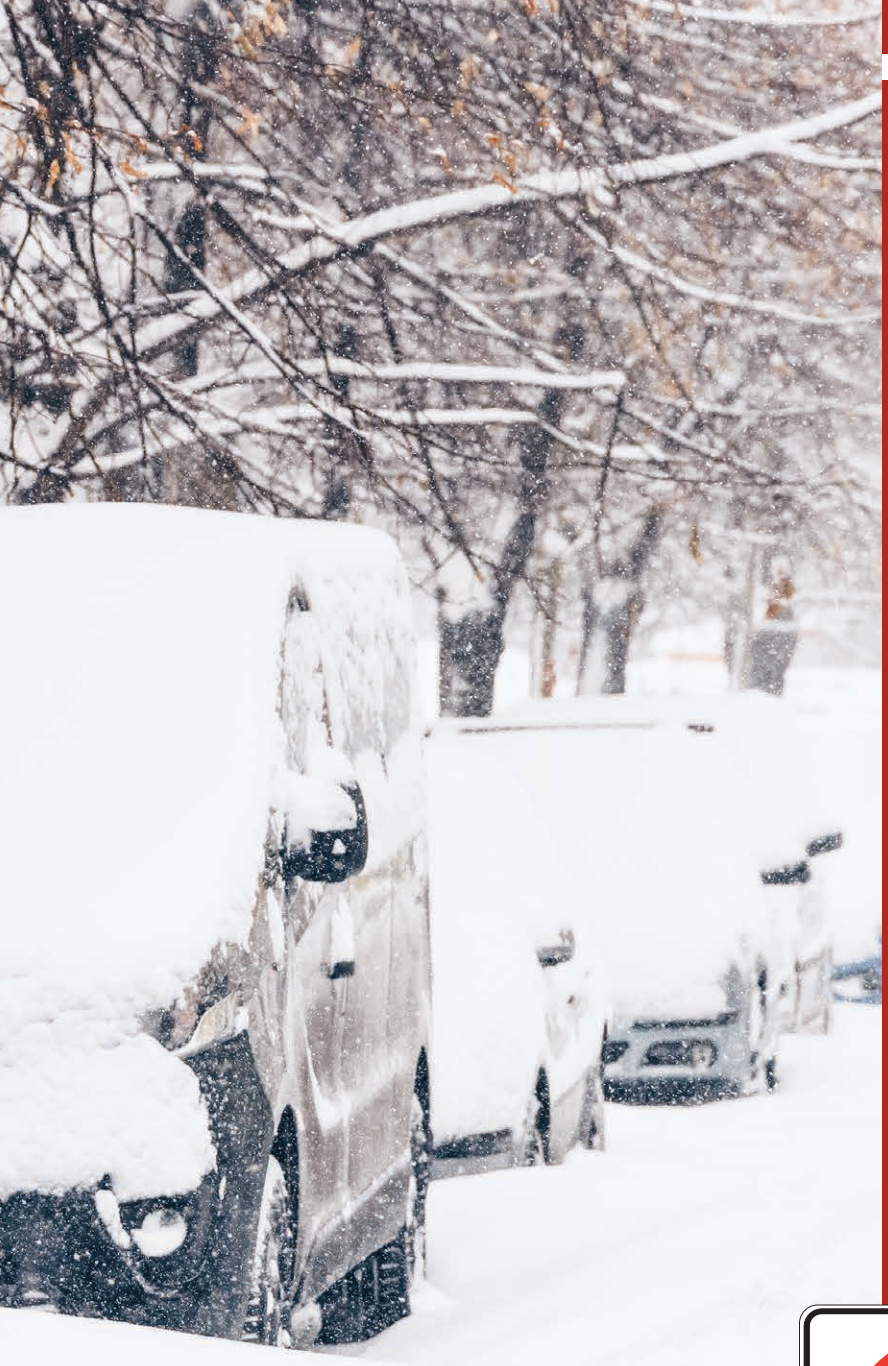

Modification à la règlementation ! Stationnement hivernal de nuit

Suite à une récente décision de la cour municipale, la Ville de Mercier a dû modifier sa règlementation.

Afin de se conformer au jugement, il est maintenant interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la ville.

Certaines permissions demeurent

Ce règlement peut être suspendu par le directeur des travaux publics, permettant ainsi de stationner un véhicule dans les rues la nuit. Il est de la responsabilité des citoyens de vérifier en tout temps si une suspension du règlement est en vigueur.

Trois façons de s'informer pour savoir s'il est permis ou non de stationner :

- Sur la page d'accueil du site Internet
- Sur la page Facebook de la Ville
- En téléphonant au centre d'avis aux citoyens au 450 691-6090 poste 222

PROJET-PILOTE

Stationnements alternatifs

Ces stationnements sont uniquement disponibles entre 15 h et 7 h, du 15 novembre au 15 avril, lorsque le stationnement est interdit dans les rues.

- Parc Raymond-Pitre (27 cases)
- Parc Loiselle (33 cases)
- Stationnement incitatif de l'église (22 cases)
- Parc des Hirondelles (34 cases)
- Arrière du centre communautaire (18 cases)
- Bibliothèque (20 cases)

Pour éviter un constat d'infraction, respectez la signalisation indiquant les places de stationnement permises, sur chaque site.

Le déneigement
une affaire de tous!

Déneigement en chiffres :
- **74,35 km** de route à déblayer, excluant le boulevard Saint-Jean-Baptiste, la rue de l'Église et une partie du rang Sainte-Marguerite qui sont sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable.
- **50,7 km** de rangs et routes collectrices
- **23,65 km** de routes résidentielles
- **74,35 km** en plus des trottoirs et des pistes cyclables

16 bâtiments incluant l'usine d'épuration, les stations de pompage, le garage municipal, la bibliothèque, l'hôtel de ville, etc.

9,82 km de trottoir à déneiger
12 abribus à rendre accessibles
461 bornes-fontaines à dégager
6,35 km de pistes cyclables à déneiger

Équipements de déneigement en chiffres
- 5 chasse-neiges
- 5 tracteurs
- 1 rétrocaveuse
- 2 chargeurs sur roues
- 1 souffleuse
- 3 camions de chargement de neige

Déroulement des opérations

Les opérations se déroulent sous 2 niveaux de priorités :
R1 – La priorité étant pour les routes principales et les écoles.
R2 – Les rues résidentielles sont ensuite dégagées.

La sollicitation de la population est de mise lors des opérations de déneigement !

- **Les bacs de matières résiduelles** doivent être disposés dans les entrées privées et non dans les rues ou sur les trottoirs.
- Les citoyens doivent s'informer du **statut du règlement sur le stationnement hivernal** et porter une attention à ne pas stationner les voitures trop près des trottoirs ou dans la rue face à une autre voiture. Il devient alors très difficile pour les opérateurs de procéder au déneigement des trottoirs et de passer entre les voitures dans les rues.
- Les citoyens doivent s'assurer de laisser les **bornes-fontaines accessibles**

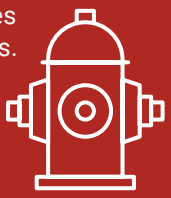

Épandage d'abrasif

Généralement, il est inutile d'épandre de l'abrasif pendant les précipitations, car les fondants seront repoussés en bordure de route lors du passage des déneigeuses. Il est donc plus productif d'épandre l'abrasif à la fin des précipitations.

Un mélange de fondants (sel) et d'abrasif (criblure de pierre) est utilisé pour la sécurisation des routes. Selon la température, la quantité de chaque matière est ajustée au mélange pour un agissement maximal lors de température très froide.

Quand sort-on les équipements ?

Règle générale dès qu'il y a 5 cm d'accumulation de neige, les opérations se déroulent en continu, jusqu'à la fin des précipitations. Toutefois, lors de situations exceptionnelles de vent et de poudrerie il peut être nécessaire de poursuivre le dégagement des routes pour assurer la sécurité, et ce, sans qu'il n'y ait de précipitations.

Une accumulation successive de moins de 5 cm peut également entraîner des opérations de déblaiement.

Contraintes opérationnelles
quota des sels de voiries

La Ville de Mercier fait partie du regroupement d'achat des sels de voirie de l'Union des municipalités du Québec et dispose de 1 000 tonnes de sel annuellement. Les travaux de déneigement se font de concert avec deux entreprises privées.

Une première s'occupe du déblaiement des stationnements municipaux alors que la deuxième s'occupe du déblaiement des rues de la ville et de l'épandage d'abrasif. Le chargement de neige, le déblaiement des trottoirs, des devantures d'établissements municipaux, des pistes cyclables et des patinoires se fait en régie.

Info-collectes.ca

AVIS IMPORTANT

CHANGEMENT DES JOURS

DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES ORGANIQUES

Prenez note qu'à compter de la semaine du 28 novembre, la collecte des matières organiques aura lieu le mercredi et la collecte des déchets le vendredi.

Exceptionnellement, la collecte des déchets aura lieu 2 semaines consécutives pour faciliter ce changement. Par la suite,la collecte du bac brun aura lieu toutes les 2 semaines, soit la même semaine que la collecte des déchets.

Tous les détails au **ville.mercier.qc.ca/citoyens/matieres-residuelles/info-collectes/**

Collecte des matières organiques en hiver

La collecte des matières organiques s'effectuera aux 2 semaines dès le 30 novembre, et ce, jusqu'au 5 avril.

Collecte de sapins de Noël

DÈS LE LUNDI 9 JANVIER 2023

Une collecte porte-à-porte débutera le lundi 9 janvier pour vous permettre de vous départir de votre arbre naturel.

Pensez à sortir votre arbre le dimanche 8 janvier en soirée. Il sera ramassé au courant de la semaine. Votre arbre doit être dépouillé de toutes ses décorations. Si vous manquez la collecte, vous pouvez toujours disposer de votre sapin à l'écocentre. Notez qu'aucun sapin ne sera ramassé à la collecte des déchets ou des matières organiques.

Collecte spéciale de surplus de carton

JANVIER 3

MARDI 3 JANVIER 2023

- Placer le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte robotisée
- Carton seulement
- Retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes
- Ne pas les attacher ou les ficeler
- Défaire les boîtes trop volumineuses
- Éviter les charges trop lourdes (ne pas dépasser 25 kg ou 55 lb)
- Pour que vos boîtes soient ramassées, assurez-vous de mettre le tout en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte

Tout au long de l'année, il est possible d'aller porter gratuitement vos surplus de carton à l'écocentre dans un conteneur accessible en tout temps, sans inscription.

Voilà!

Créez votre dossier citoyen en ligne pour recevoir votre compte de taxes!

En vous inscrivant sur la plateforme Voilà!, vous ne recevrez plus votre compte de taxes par la poste, vous recevrez plutôt un courriel indiquant que votre compte de taxes est disponible sur votre profil.

Recevoir son compte de taxes municipal en ligne contribue à simplifier le processus d'impression et de livraison en plus de réduire notre empreinte écologique et réduire les coûts.

Vous aurez accès en tout temps au solde et à vos informations relatives à la taxation.
Inscrivez-vous maintenant : **mercier.appvoila.com/fr**

Téléchargez l'application sur Google Play ou AppStore dès maintenant !

Bien se préparer pour la saison hivernale !

Le Service de police de la Ville de Mercier invite ses citoyens à planifier dès maintenant leurs actions pour leur sécurité et celle de leurs proches en prévision de la saison hivernale.

À la maison

- Faites une mise à jour de votre trousse de premiers soins résidentielle.
- Pour éviter les chutes, nettoyez bien les corridors de circulation et les escaliers autour de la maison.
- Assurez-vous d'avoir un bon éclairage.

Lors de vos déplacements

- Assurez-vous d'avoir des pneus d'hiver en bon état et sécuritaires.
- Assurez-vous que vos réservoirs d'essence et de lave-vitre soient toujours pleins.
- Assurez-vous de bien voir. Enlevez la neige et la glace de votre pare-brise, de vos fenêtres et du toit, avant de prendre la route.
- Vérifiez les alertes météorologiques avant de partir pour éviter de conduire dans les tempêtes.
- Si vous êtes obligé de prendre la route, conduisez avec prudence et adaptez votre conduite aux conditions de la route.

Faire face au trafic pour votre sécurité !

Pour se déplacer en toute sécurité, les piétons doivent non seulement respecter le Code de la sécurité routière, mais aussi adopter un comportement responsable.

Pour assurer votre sécurité, vous devez :

- Traverser à l'intersection ou au passage pour piétons le plus près.
- Respecter les feux de signalisation pour piétons.
- Utiliser le trottoir, ou, s'il n'y en a pas, marchez au bord de la route ou sur l'accotement en privilégiant le sens contraire de la circulation.
- Vérifier la circulation avant de traverser (à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière).
- Tenter d'établir un contact visuel avec les conducteurs, sinon présumez qu'ils ne vous ont pas vu.
- Éviter les objets de distraction (écouteurs, cellulaire) lorsque vous marchez et surtout en traversant une intersection.
- Être visible en tout temps (vêtements voyants, bandes réfléchissantes, etc.).

Conduire avec les facultés affaiblies

Pour assurer la sécurité de la population, nos policiers participeront à l'Opération nationale concertée sur l'alcool au volant qui se déroulera du 2 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

Pensez aux conséquences avant de prendre le volant avec les facultés affaiblies.

Un policier qui soupçonne une conduite avec facultés affaiblies peut ordonner de souffler dans un appareil de détection approuvé. Il peut vous soumettre à des épreuves de coordination des mouvements. Selon le résultat l'agent pourrait procéder à votre arrestation et vous conduire au poste afin de mesurer avec exactitude votre taux d'alcool avec l'éthylomètre.

Le test pour les drogues consiste à une épreuve de coordination des mouvements ou un test salivaire. Ces tests sont suffisants pour mettre le conducteur en état d'arrestation et demander un prélèvement sanguin.

Saviez-vous que ?

La loi n'interdit pas seulement de conduire un véhicule lorsque la capacité est affaiblie, mais également d'avoir la garde ou le contrôle d'un véhicule.

Se trouver à l'intérieur ou à proximité d'un véhicule et avoir la possibilité de le mettre en marche, constitue une infraction criminelle de garde et contrôle. De plus, un conducteur sobre qui a en sa possession de l'alcool ou de la drogue peut se voir remettre une contravention totalisant 490 $.

Pour le passager, l'interdiction est la même et il est passible d'une contravention totalisant 315 $.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec

Un temps des Fêtes en toute sécurité !

Voici quelques conseils pour bien se préparer en toute sécurité !

- Recensez les services de raccompagnements de votre région et gardez-les sur vous.
- Prévenez les incendies en privilégiant un arbre de Noël et des décorations artificielles placés loin des sources de chaleur. Ne jamais laisser de chandelles sans surveillance.
- Choisissez des jouets adaptés pour les enfants en respectant toujours les recommandations d'âges. Retirez et jetez les emballages plastifiés rapidement.
- Préparez quelques bonnes recettes de cocktails non alcoolisées. Personne ne souhaite voir un invité prendre le volant en état d'ébriété. Vous pouvez aussi prévoir de l'espace pour garder vos invités à dormir sur place.

Une bonne préparation et votre vigilance permettront de garder de meilleurs souvenirs de votre période des Fêtes !

Voilà!

Inscription aux activités de loisirs

Le dévoilement de la programmation de la semaine de relâche est prévu le **30 janvier 2023**.

Restez à l'affût !

Période d'inscription
Du jeudi **1er décembre** 9 h au lundi **9 janvier** 22 h
Début de la session des activités de la programmation : dimanche le **15 janvier 2023**

Inscription tardive
À compter du mardi **10 janvier 2023**, il sera encore possible de vous inscrire en vous présentant en personne à la réception de la Direction loisirs, culture et vie communautaire. La priorité ayant été donnée aux inscriptions faites avant cette date, vos choix d'activités pourraient ne plus être disponibles.

En ligne
mercier.appvoila.com/fr/

En personne
Direction loisirs, culture et vie communautaire située au 16, rue du Parc à Mercier

Carte-loisirs obligatoire
Vous devez détenir une carte-loisirs valide pour vous inscrire aux activités.
Résident : Gratuit
Non-résident : 60 $
Pour obtenir une carte-loisirs, vous devez vous présenter à la Direction loisirs, culture et vie communautaire ou à la bibliothèque.

Information
450 691-6090, poste 249
direction.loisirs@ville.mercier.qc.ca

Nous travaillons constamment afin de trouver de nouveaux moyens pour vous divertir !

Suivez-nous sur Facebook pour découvrir toutes les surprises qu'on vous prépare !

CONFÉRENCE

Organisation et rangement à domicile

par Véronique Longpré

Voyez comment optimiser votre espace de vie et maximiser le rangement afin qu'il soit simple, efficace et facile. Cette conférence s'adresse à toute personne désirant mieux organiser son espace afin de mieux ranger sa vie !

JANVIER
24

18 h 30 à 20 h
Gratuit
Direction loisirs - Salle 3-4

Inscription obligatoire

Consultez la section programmation des loisirs sur **le site Internet de la Ville de Mercier** pour plus de détails, les modes de **paiement** et la **description complète des activités.**

loisirs

Jeunesse

Adultes

HIVER 2023

Cours d'anglais
9 à 15 ans
Les lundis
du 6 au 27 mars
(4 semaines)
18 h à 19 h 30
41 $
Direction des loisirs

Cours gardiens avertis
11 à 16 ans
Samedi
18 mars
8 h 15 à 16 h
52 $
Direction des loisirs

Prêt à rester seul
9 à 13 ans
Dimanche
19 mars
9 h à 15 h
52 $
Direction des loisirs

Sportball - Parent-Enfant
2 à 3 ans et demi
Les dimanches
du 15 janvier
au 12 mars
(8 semaines)
(relâche le 26 février)
10 h à 10 h 45
120 $
École des Bons-Vents

Sportball - Multisports
3 1/2 à 5 ans
Les dimanches
du 15 janvier
au 12 mars
(8 semaines)
(relâche le 26 février)
11 h à 12 h
120 $
École des Bons-Vents

Heure du conte
3 à 6 ans
Les dimanches
29 janvier,
19 février et
26 mars
9 h 30 à 10 h 30
Gratuit
Bibliothèque

Heure du conte en soirée
3 à 6 ans
Mardi
17 janvier
18 h 30 à 19 h 15
Gratuit
Bibliothèque

Les livrovores
7 à 11 ans
Les dimanches
29 janvier,
19 février et
26 mars
11 h à 12 h
Gratuit
Bibliothèque

Bouge'O'conte
3 à 8 ans
Les samedis
21 janvier,
11 février et
4 mars
11 h à 12 h
Gratuit
Bibliothèque

Les p'tits contes
0 à 36 mois
Samedi
11 février
10 h à 10 h 30
Gratuit
Bibliothèque
Activité parent-enfant

Biblio-Jeux
0 à 6 ans
avec leur famille
Les dimanches
4 décembre et
12 mars
10 h à 11 h
Gratuit
Bibliothèque
Activité parent-enfant

Mardis sportifs - Animation par la maison des jeunes
12 à 17 ans
Les mardis du
17 janvier au 28 mars
(relâche le 28 février)
19 h à 20 h
Gratuit
École Bonnier
Activité libre et gratuite

Inscription obligatoire

Cours d'anglais intermédiaire (intensif)
16 ans et +
Les lundis et mercredis du
6 au 29 mars
(4 semaines)
19 h 30 à 21 h 30
85 $
Direction des loisirs

Cours d'espagnol débutant
16 ans et +
Les jeudis du
9 au 30 mars
(4 semaines)
18 h 30 à 20 h
41 $
Direction des loisirs

Cours d'espagnol intermédiaire
16 ans et +
Les jeudis du
9 au 30 mars
(4 semaines)
20 h 05 à 22 h
45 $
Direction des loisirs

Cardio-Musculation (strong nation)
16 ans et +
Les jeudis du
19 janvier
au 30 mars
(10 semaines)
(relâche le 2 mars)
19 h à 20 h
87,50 $
École Saint-Joseph

Conditionnement physique adapté
(musculation, cardio et flexibilité)
16 ans et +
Les jeudis
19 janvier
au 30 mars
(10 semaines)
(relâche le 2 mars)
10 h 30 à 12 h
112,50 $
Direction des loisirs

Yoga
16 ans et +
Les mardis du
17 janvier
au 28 mars
(10 semaines)
(relâche le 28 février)
11 h à 12 h
87,50 $
Centre communautaire Roger-Tougas

Yoga-Lates
(avec Pilates)
16 ans et +
Les mercredis du
18 janvier
au 29 mars
(10 semaines)
(relâche le 1er mars)
19 h à 20 h 30
112,50 $
École des Bons-Vents

Inscription obligatoire

Inscription obligatoire pour toutes les activités

PÉDAGOGIQUES en folie

ROBOT DANSEUR

Venez profiter d'une belle activité où vous pourrez créer votre propre robot danseur et comprendre les concepts de base des circuits et des composantes d'un robot.

FÉVRIER 10

5 à 7 ans : 10 h à 11 h *
8 à 12 ans : 11 h à 12 h
Gratuit
Bibliothèque - Salle 3-4

Inscription obligatoire
* Activité parent-enfant

UN JOUR JE SERAI LE MEILLEUR DRESSEUR !... POKÉMON !

Tu aimes le jeu de cartes Pokémon et tu désires en connaître davantage ?

Un spécialiste de cet univers animera un atelier, partagera ses connaissances et toutes les petites astuces pour devenir le meilleur dresseur et gagner tous tes tournois...
Apporte tes cartes et viens jouer !

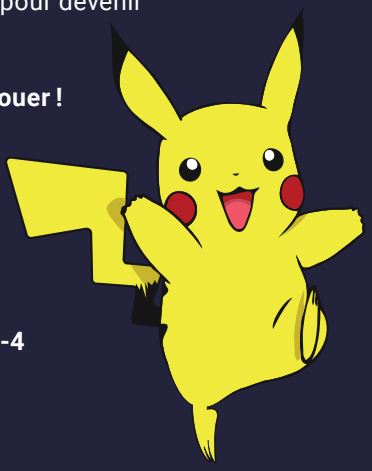

MARS 17

7 à 12 ans
9 h à 12 h
Gratuit
Direction des loisirs - Salle 3-4

Inscription obligatoire

JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE

Quoi faire en cette belle journée pédagogique ? Viens profiter d'un avant-midi à essayer de nouveaux jeux de société en famille avec un animateur qui t'apprendra et animera ces jeux. Plaisir assuré pour ta famille et toi !

MARS 17

5 à 12 ans
9 h à 12 h
Gratuit
Bibliothèque

Activité libre et gratuite

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL PARENT-ENFANT

FÉVRIER 25

1 à 3 ans : 9 h 30 à 10 h 30
4 à 6 ans : 11 h à 12 h
Gratuit
Bibliothèque - Salle 3-4

Activité parent-enfant
Inscription obligatoire

BADMINTON LIBRE

Le terrain sera réservé pour toute la session, par conséquent vous aurez toujours la même journée et la même heure.

12 ans +
152 $ par terrain
Gymnase École St-René

Inscription obligatoire

Les volants et les raquettes ne sont pas fournis

Les lundis du
16 janvier au 27 mars
(Relâche le 27 février)
19 h à 20 h
20 h à 21 h
21 h à 22 h

Les mardis du
17 janvier au 28 mars
(Relâche le 28 février)
19 h à 20 h
20 h à 21 h
21 h à 22 h

Les vendredis du
20 janvier au 31 mars
(Relâche le 3 mars)
19 h à 20 h
20 h à 21 h
21 h à 22 h

Patin libre régulier

Du 8 janvier au 5 avril
Mercredi : 10 h à 11 h
Dimanche : 14 h à 15 h
Pour tous
Centre sportif Mercier

Détenteurs de la carte-loisirs valide	**Gratuit**
Résidents avec preuve de résidence	**Gratuit**
Non-résidents 17 ans et moins	**3 $**
Non-résidents 18 ans et plus	**4 $**

PATIN LIBRE ET BÂTON-RONDELLE

SPÉCIAL TEMPS DES FÊTES

Vu l'achalandage élevé durant la période des Fêtes, seuls les citoyens avec preuve de résidences seront admis.

Bâton rondelle
L'équipement obligatoire est le port du casque, des gants, des patins, un bâton et une rondelle. Les matchs et les lancers frappés sont interdits.

Du 26 au 30 décembre 2022
Patin libre
13 h à 14 h
14 h à 15 h
Bâton-rondelle
15 h à 16 h

Du 2 au 6 janvier 2023
Patin libre
13 h à 14 h
14 h à 15 h
Bâton-Rondelle
15 h à 16 h

À la BIBLIOTHÈQUE

CLUB DE LECTURE – ADULTE

Le club de lecture pour adultes est offert sous forme d'échanges libres autour des coups de cœur de l'animatrice et des abonnés de la bibliothèque. L'animation est offerte par Amélie Boivin-Handfield.

FÉVRIER 23

19 h à 20 h
Gratuit
Bibliothèque

Inscription obligatoire

FÉVRIER MOIS Coup de cœur

Février
Mois coup de coeur

En février, on tombe en amour ! Sous le thème Février mois Coup de cœur, les usagers de la bibliothèque sont invités à découvrir les coups de cœur des membres du personnel grâce aux autocollants apposés aux différents documents qui composent sa collection.

CONFÉRENCE

ORGANISER LE QUOTIDIEN POUR FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS

Arriver à faire plus avec moins sans sacrifier ses ambitions et ses aspirations c'est le défi que tout parent souhaite relever !

Comment gérer ses priorités ? Comment partager équitablement la charge mentale familiale ? Comment maximiser son temps et être efficace ? Une conférence qui fait réfléchir et qui inspire à une vision de la famille plus saine ! Offerte par Dominique Bernèche, enseignante, mère de 6 enfants et auteure du livre les Belles Combines.

MARS 23

18 h 30
Gratuit
Bibliothèque - Salle 3-4

Inscription obligatoire

EXPOSITION

Yves Doré

Du 1er au 28 février

Artiste peintre et résident de Mercier, M. Doré se distingue par ses toiles originales, fantaisistes, créatives et recherchées.

Ateliers CULINAIRES

CONFECTION DE SUSHIS

Vous aimez les sushis et vous aimeriez apprendre comment en faire à la maison ? Cet atelier est fait pour vous !

Venez apprendre les rudiments et les astuces pour réaliser de délicieux sushis avec notre chef expérimenté !

Particularités : Attention aux allergies alimentaires

Cours donné par : Vivo-Nutrition

JANVIER 10

18 h 30 à 20 h 30
12 ans et +
60 $
Direction des loisirs - Salle 3-4

Inscription obligatoire

FAIRE SES PROPRES PÂTES

Vous vous êtes toujours demandé comment réaliser de délicieuses pâtes fraîches ? Eh bien, venez participer à cet atelier et apprenez les bases de la réalisation de délicieuses pâtes faites maison.

Particularités : Attention aux allergies alimentaires

Cours donné par : Vivo-Nutrition

JANVIER 31

18 h 30 à 20 h 30
12 ans et +
60 $
Direction des loisirs - Salle 3-4

Inscription obligatoire

PRÉPARATION DE DUMPLINGS

Cet atelier développera vos compétences culinaires dans la réalisation de cette spécialité gastronomique, le savoureux dumpling.

Particularités :
Attention aux allergies alimentaires

Cours donné par : Vivo-Nutrition

FÉVRIER 21

18 h 30 à 20 h 30
12 ans et +
60 $
Direction des loisirs - Salle 3-4

Inscription obligatoire

ATELIER DE MIXOLOGIE ATELIER À DEUX

Cocktails pour la Saint-Valentin

Profitez d'une belle activité à deux pour développer vos connaissances et vos compétences dans l'art de la mixologie. Activité plaisante à partager avec votre douce moitié ou un ami.

Professeur : MTL Craft Cocktail

FÉVRIER 9

18 h 30 à 20 h
18 ans et +
70 $ (pour 2 personnes)
Direction loisirs | salle 3-4

Inscription obligatoire

ASSOCIATION BASEBALL MINEUR

Inscription :
www.facebook.com/abmmrays/

Inscription – Saison été 2023
De mai à septembre pour les jeunes de Mercier âgés entre 4 et 18 ans. Encadrés par des entraîneurs qualifiés qui ont à cœur de partager leurs passions.

Horaire, coûts et inscription en ligne sur la page Facebook de l'association.

Pour les enfants nés entre 2005 et 2018.

ALCOOLIQUES ANONYMES

Contactez l'aide téléphonique au **514 376-9230** ou le **www.aa87.org**

Un groupe de support est présent dans notre municipalité.

ASSOCIATION SOCCER MERCIER

Responsable : Patrick Boileau
Information : patrick@soccermercier.com
https://soccermercier.com/

Saison été 2023 (intérieur - extérieur)
Inscriptions dès février. Entraîneurs et commanditaires recherchés pour la saison d'été 2023.
L'opportunité de faire une différence à travers votre implication !
Selon vos disponibilités : implication ponctuelle pour un de nos événement ou à plus long terme au niveau du conseil d'administration ou encore à titre d'entraîneur.

Assemblée générale annuelle
L'opportunité de faire une différence à travers votre implication.
Lundi, 23 janvier
19 h
Centre communautaire Roger-Tougas

CERCLE DE FERMIÈRES

Responsable : Sylvie Desparois
Information : 450 702-4330
pres.fed18.mercier@cfq.qc.ca
cfqmercier@gmail.com I www.cfmercier.com

Des photos pour Noël
Collecte de fonds
Au coût de 35 $, vous aurez droit à une séance photo de 20 minutes et une photo numérique. Photos supplémentaires au coût de 15$ chacune. Réservation obligatoire.

Samedi et dimanche, 3 et 4 décembre
9 h à 17 h
Direction loisirs – Salle 3-4
Arts des textiles et arts visuels
Retour des activités dès le 4 janvier 2023. Les nouveaux membres sont les bienvenus. Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières Mercier

CHEVALIERS DE COLOMB

Information et billets :
Yves Cousineau : 450 692-6329
André Goulet : 450 691-9586
Roméo Sévigny : 450 699-8539

La mission de l'organisme est de venir en aide à la paroisse ainsi qu'aux personnes dans le besoin.
Souper Méchoui
Les fonds ramassés aideront à contribuer dans la communauté.

Samedi, 29 avril
18 h 30
Centre communautaire Roger-Tougas

CHŒUR ARC-EN-CIEL

Responsable : Chantal Rioux
Information : 514 713-0037
info.choeurarcenciel.org
www.choeurarcenciel.org

Le Chœur Arc-en-Ciel, ensemble vocal à 4 voix mixtes, a débuté sa nouvelle saison avec beaucoup d'enthousiasme. Vous cherchez une activité qui vous permettra de vous épanouir ? Venez nous écouter lors de nos concerts prévus en décembre 2022 et en mai 2023.
Informations : Consultez notre site Internet ou suivez-nous sur Facebook.
Les mardis à 19 h
Église St-Joachim de Châteauguay
14 ans et +

IMPÔTS-BÉNÉVOLES DU SUROÎT

Responsable : Armand Billette
Information : 438 338-1300
impot.benevole.suroit@gmail.com
impotbenevolesuroit.org

Clinique d'impôts
Services confidentiels et gratuits de production des rapports d'impôts fédéral et provincial, s'adressant aux personnes et familles à revenus modestes de la ville de Mercier et des environs.

Les préparateurs sont formés et autorisés par les deux paliers de gouvernement.

Trois démarches possibles pour la production de vos déclarations :
1) En présentiel, lors de nos cliniques sans rendez-vous. Apportez vos documents. Les déclarations sont remplies et transmises sur place par Internet.
2) En déposant vos documents dans un de nos points de dépôts et un de nos préparateurs communiquera avec vous.
3) Par téléphone : 438 338-1300

Nous offrons aussi gratuitement le service de production de vos déclarations antérieures si elles n'ont pas été produites.

Vendredi, 10 mars : 9 h à 16 h 30
Vendredi, 24 mars : 9 h à 16 h 30
Vendredi, 7 avril : 9 h à 15 h 30
Jeudi, 27 avril : 9 h à 15 h 30
Centre communautaire Roger-Tougas
Gratuit

PUBLIC CIBLE : Personnes et familles à faible revenu, selon les seuils maximaux :
- Personne seule : 35 000 $
- Couple : 45 000 $
- Personne à charge supplémentaire : 2 500 $ ch.
- Adulte avec un enfant : 45 000 $
- Personne à charge supplémentaire : 2 500 $ ch.

CORPS DE CADETS 2972 MERCIER

Responsable : Vicky Morin ou Julie Cyr
Information : 450 692-2972
cadets@cc2972.ca I www.cc2972.ca

Pour les 12 ans et plus. Le programme vise à former des citoyens responsables et actifs au sein de leur communauté. L'accent est mis sur les valeurs essentielles comme la loyauté, le professionnalisme, la discipline personnelle, le respect mutuel et l'intégrité.

Les jeunes sont encouragés à participer à plusieurs activités tels que la randonnée en forêt, le vélo de montagne, l'orientation avec une carte et boussole, "géocatching", le canotage, la survie et camping en forêt, expédition d'aventure, descente en rappel, arbre en arbre, etc.

Inscription : tous les mardis, entre 18 h 45 et 20 h 30 au centre communautaire Roger-Tougas.

Nous récupérons également vos consignes (cannettes, bouteilles) vides lors de cette plage horaire.

LA GUIGNOLÉE

Responsable : André Prévost
Information : 438 345-9009
andrepierrette@outlook.com

Chaque année, des bénévoles s'affairent à mettre en branle l'une de ses plus grandes activités de solidarité afin d'offrir un temps des Fêtes de qualité aux citoyens les plus démunis de notre communauté.

Collecte de denrées
Vous êtes invités à venir porter vos denrées non périssables, qui seront distribuées aux personnes en situation de pauvreté.

Nous vous remercions à l'avance de votre générosité.

Dimanche, 4 décembre
10 h à 17 h
Centre communautaire Roger-Tougas

CLUB D'ESCRIME DU ROUSSILLON

Responsable : Luce Blouin
Information : 450 638-3304
escrime_roussillon@hotmail.com
www.escrimeroussillon.ca

L'escrime favorise le développement et la progression du participant dans une ambiance agréable sous la supervision d'entraîneurs motivés. Les objectifs du participant sont pris en considération autant sur le plan récréatif que compétitif.

Cours d'escrime au sabre
Débutant/intermédiaire
Les samedis dès le 14 janvier
(15 semaines)
9 h à 10 h 15
7 ans et +
École St-René
240 $ + 10 $ frais adm + 30 $ gant + 40 $ affiliation + 30 $ loc. équip.

Cours d'escrime au sabre
Intermédiaire/avancé
Les samedis dès le 14 janvier
(15 semaines)
10 h 30 à 12 h
12 ans et +
École St-René
240 $ + 10 $ frais adm + 30 $ gant + 40 $ affiliation + 30 $ loc. équip.

CLUB PHOTO « OBJECTIF MERCIER »

Responsable : Robert Robidoux
Information : 514 792- 8942
www.facebook.com/groups/objectifmercier

Soirée présentation et visionnement
Les 1er et 3e jeudis de chaque mois
De septembre à mai
19 h
Gratuit
Centre communautaire Roger-Tougas

ENTRAIDE MERCIER

Responsable : Anik Sauvé
Information : 450 698-2137
direction@entraidemercier.ca
www.entraidemercier.ca

Bénévoles recherchés
Plusieurs quarts de bénévolat sont disponibles du lundi au dimanche.

Joignez-vous à notre équipe ! Contactez Mme Julie Dubois au 450 698-2137 poste 105.

Friperie
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
Samedi et dimanche : 9 h 30 à 17 h

Centre intérieur de réception des dons
Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 8 h à 18 h
Samedi et dimanche : 9 h 30 à 18 h
Jours fériés : Fermé
Apportez vos dons matériels en bon état à notre centre intérieur de réception des dons situé au 941, rue Saint-Joseph.

Cases de stationnement «Zone 5 minutes» situées en face du local, ouvre-porte automatique pour faciliter l'accès au centre.

ATTENTION ! Les dépôts de dons ne sont pas autorisés à l'extérieur de l'immeuble.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU GRAND CHÂTEAUGUAY

Responsable : Vanessa St-Pierre
Information : 450 699-6289
benevolat@cabgc.org
cabchateauguay.org/devenirbenevole
communication@cabgc.org
www.cabgc.org

Bénévoles recherchés
Pour combler des services essentiels à la population : Popotes roulantes, accompagnement-transport aux rendez-vous médicaux et réception.
Aucun engagement.

Postes occasionnels et permanents disponibles.

Nous desservons les villes de Mercier, Châteauguay, Léry, Saint-Isidore, Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier.

UNIVERSITÉ DU 3e ÂGE

Responsable : Pierre-André Lalonde
Information : 450 699-4904
palalonde15@hotmail.com

Le Moyen Âge occidental, du Ve au XVe siècle
On y examinera les principaux événements qui ont marqué l'Europe (Charlemagne, croisades, peste noire, etc.), mais aussi les changements sociaux qui mèneront à la formation du monde moderne.

Les mercredis du 1er février au 29 mars
(relâche le 1er mars)
13 h 30 à 16 h
50 ans et +
95 $
Centre communautaire Roger-Tougas

FONDATION GISÈLE FAUBERT

Information : 450 691-1761
info@fondationgiselefaubert.com
www.fondationgiselefaubert.org

Concert de Noël au profit du projet de la maison de soins palliatifs de la Fondation Gisèle Faubert
Avec Nathalie Allard et ses élèves. Billets en vente via le site de la Fondation et aux presbytères des églises de St-Timothée et de Mercier. Tous peuvent également contribuer à tout moment en faisant un don via le site de la Fondation et/ou en faisant des achats d'articles sur la boutique en ligne.

Dimanche, 18 décembre
14 h
40 $ / adulte
20 $ / 5 à 12 ans
Église St-Timothée, 91, rue Saint-Laurent

CLUB DE SCRABBLE FORTISSI-MOTS

Responsable : Jeannine Leduc
Information : 450 699-7680
jleduc52@hotmail.com

Vous êtes intéressés à jouer au Scrabble duplicate ! Joignez-vous au club de scrabble Fortissi-Mots de Mercier qui se rencontre chaque semaine. Inscription préalable requise.

Les mercredis du 4 janvier au 14 juin
13 h 30 à 16 h
18 ans et +
Direction des loisirs - Salle 3-4
16, rue du Parc
5 $ pour l'adhésion et 2 $ par semaine

PARCOURS ILLUMINÉ

DÉCEMBRE 2 — DÉCEMBRE 3

17 h à 21 h
Pour tous
Parc Loiselle

Les soirées des 2 et 3 décembre prochains, venez sillonner le magnifique sentier éclairé du parc Loiselle en famille ou entre amis ! Qui sait, peut-être y croiserez-vous le père Noël !

- Bureau de poste pour déposer ta lettre
- Foyer géant
- Zone photo
- Churros ($)
- Personnages et animation
- Jeux interactifs

Desjardins
Caisse de l'Ouest de la Montérégie

Appel à tous !

La Société du patrimoine et de l'histoire de Mercier vous prépare une exposition de photos anciennes afin de montrer l'évolution de la belle ville de Mercier !

Pour enrichir notre collection, nous demandons à toutes personnes qui ont des photos anciennes (1900 à 2000) de bien vouloir nous les partager. Nous en ferons des copies qui seront déposées aux archives. Nous recherchons des photos de bâtiments, de sites ou d'événements passés comme la procession de la Fête-Dieu ou la parade de la Saint-Jean-Baptiste. Chacune des photos devra être identifiée avec une petite description et la date.

Pour nous transmettre vos photos, veuillez les mettre dans une enveloppe identifiée avec vos coordonnées et les déposer dans la boite prévue à cet effet à la bibliothèque de Mercier d'ici le **15 mars 2023.**

Lorsque les photos auront été reproduites, nous communiquerons avec vous afin que vous puissiez les récupérer.

Nous comptons sur votre collaboration afin de faire de cette exposition un succès !

Laurent Côté,
président de la SPHM

Séances ordinaires du conseil

Les mardis 13 décembre 2022 à 20h
10 janvier 2023 à 20h
7 février 2023 à 20h

Guichet unique

Pour toute question ou demande concernant vos services municipaux :
450 691-6090, option 1
guichet.unique**@ville.mercier.qc.ca**

ville.mercier.qc.ca

VilledeMercier VilledeMercier

Horaire

Hôtel de ville de Mercier
869, boulevard Saint-Jean-Baptiste,
2e étage, Mercier J6R 2L3
450 691-6090
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h
Horaire des Fêtes : Du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclusivement : Fermé

Écocentre
485, boulevard Saint-Jean-Baptiste
450 691-6090, poste 241
Lundi au jeudi : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h
Vendredi et samedi : 8 h 30 à 11 h 30
Horaire des Fêtes : Du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclusivement : Fermé

Direction loisirs, culture et vie communautaire
16, rue du Parc
450 691-6090 poste 249
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h
Horaire des Fêtes : Du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclusivement : Fermé

Bibliothèque
16, rue du Parc
450 691-6090, poste 314
Lundi, mardi et jeudi : 12 h à 19 h 30
Mercredi et vendredi : 10 h à 17 h
Samedi et dimanche : 11 h à 15 h
Horaire des Fêtes : Du 24 décembre au 26 décembre 2022 : Fermé
Du 27 décembre au 30 décembre 2022 : 11h à 15h
Du 31 décembre 2022 au 2 janvier 2023 : Fermé

Conseil municipal

Lise Michaud
mairesse
lise.michaud@ville.mercier.qc.ca
Cabinet de la mairesse et conseil municipal
450 691-6090 poste 250

Stéphane Roy
conseiller district 1
Maire suppléant du 23 novembre 2024 au 22 mai 2025
stephane.roy@ville.mercier.qc.ca
514 979-7355

Stéphanie Felx
conseillère district 2
Mairesse suppléante du 23 mai au 22 novembre 2022 et du 23 mai 2025 au 10 novembre 2025
stephanie.felx@ville.mercier.qc.ca
514 951-4830

Tony Bolduc
conseiller district 3
Maire suppléant du 23 novembre 2022 au 22 mai 2023
tony.bolduc@ville.mercier.qc.ca
438 888-2504

Philippe Drolet
conseiller district 4
Maire suppléant du 23 mai au 22 novembre 2023
philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca
438 403-2171

Bernard Mallet
conseiller district 5
Maire suppléant du 23 novembre 2023 au 22 mai 2024
bernard.mallet@ville.mercier.qc.ca
514 918-3918

Martin Laplaine
conseiller district 6
Maire suppléant du 23 mai au 22 novembre 2024
martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca
514 971-1163

Publié par la Ville de Mercier
Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales du Québec
Tirage : 6 100 copies

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

Consultez le site Internet de la Ville pour connaitre les conditions des installations !

PATINOIRES EXTÉRIEURES,

buttes à glisser et pistes de ski de fond

PARCS	GRANDE PATINOIRE	PETITE PATINOIRE	TOURNÉES DE SURVEILLANCE	PATINOIRE ÉCLAIRÉE
Parc Loiselle (rue du Parc)	✓		✓	✓
Parc des Hirondelles (angle Reid et des Chênes)	✓	✓	✓	✓
Parc Raymond-Pitre (rue Batiscan)	✓		✓	✓
Parc Côté (angle Mars et Amos)	✓		✓	✓
Parc Rémi-Tremblay (rue St-Clément et Faubert)		✓	✓	

Les patinoires, buttes à glisser et pistes de ski de fond sont en utilisation libre en tout temps durant les heures d'ouverture des parcs et les services (éclairage, tournée de surveillance) sont offerts aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi de 17 h à 21 h
Vendredi de 17 h à 22 h
Samedi de 11 h à 22 h
Dimanche de 11 h à 21 h

PARCS	GRANDE BUTTE	PETITE BUTTE	TOURNÉES DE SURVEILLANCE	ÉCLAIRÉE	PISTE DE SKI DE FOND (AUCUN ÉCLAIRAGE)
Parc Loiselle (rue du Parc)	✓		✓	✓	✓
Parc des Hirondelles (angle Reid et des Chênes)	✓		✓	✓	✓
Parc Raymond-Pitre (rue Batiscan)	✓		✓		✓
Parc Rollande Caron Pinsonneault (rue St-Denis et Lorraine)		✓	✓		